

ASSEMBLÉE NATIONALE
3 mars 2025

VISANT À SORTIR LA FRANCE DU PIÈGE DU NARCOTRAFFIC - (N° 907)

Tombé

AMENDEMENT

N ° CL530

présenté par
M. Pauget, rapporteur

ARTICLE 11

À la première phrase de l'alinéa 3, substituer aux mots :

« pour laquelle »

le mot :

« dont ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.